

| Nom                              | Présent                  | Destinataire du Compte-rendu | Nom                                  | Présent                  | Destinataire du Compte-rendu |
|----------------------------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------------------|--------------------------|------------------------------|
| <b>BUREAU DE L'URASCE</b>        |                          |                              |                                      |                          |                              |
| DOSPITAL Hervé (Président)       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     | MULLER Claudine (Trésorière)         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     |
| LELEU Jocelyne (Vice-Présidente) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     | GARNIER Marie-Christine (Secrétaire) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     |
| <b>PRÉSIDENTS ou MANDATES</b>    |                          |                              |                                      |                          |                              |
| HUREAU Daniel (24)               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     | CASSAGNE Jean-Louis (40)             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     |
| BONNIN Patrick (33)              | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     | FOURNIER Corinne (47)                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     |
| CLEMENT Léo-Paul (33 Cerema)     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     | LELEU Jocelyne (64)                  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     |
| <b>AUTRES MEMBRES</b>            |                          |                              |                                      |                          |                              |
| LERAT Myriam (40)                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     | GRANGE Dominique (64)                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     |
|                                  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     |                                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     |
|                                  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     |                                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     |
|                                  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     |                                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     |
| <b>ABSENTS EXCUSES</b>           |                          |                              |                                      |                          |                              |
|                                  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     |                                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>     |

**ORDRE DU JOUR :**

Réunion régionale :

- Approbation compte-rendu de la réunion régionale du 31 janvier,
- Compte rendu voyage Bruxelles,
- Sortie régionale Walygator,
- Point sur le Challenge national de Ping Pong (33 Cerema),
- Poste du MAD 33 Cerema,
- Retour sur l'AG de la Fnasce à Longeville sur mer (85),
- Participation au prochain séminaire
- Point sur les AG des Asce,
- Questions au prochain séminaire
- Tour de table des ASCE et questions diverses

\*\*\*\*\*

Jocelyne LELEU, Présidente de l'ASCEET 64, souhaite la bienvenue aux participants.

**1 – Approbation de la réunion régionale du 31 janvier 2025**

Aucune remarque n'est faite sur le compte rendu, il est approuvé à l'unanimité.

Il est rappelé à l'Asce 33 Cerema de verser la cotisation de 200 € à l'Urasce.

**2 – Compte-rendu voyage Bruxelles**

Observations du CEREMA : Absence de lien entre les participants, manque de cohésion.

5 familles ont bénéficié d'une aide à l'hébergement pour arrivée la veille au soir d'un montant total de 401,45 €. Il est à noter une erreur dans le montant remboursé à la famille BONNOT (40) : 85,88 € au lieu de 85,48 €.

Aide votée : 4 000 € / Aide réalisée : 4 378,95 €

37 participants

- ASCE 24 : 4 personnes
- ASCE 33 : 10 personnes
- ASCE 33 Cerema : 12 personnes
- ASCE 40 : 6 personnes
- ASCE 47 : 2 personnes
- ASCE 64 : 3 personnes

La majorité des participants ont fait part de leur satisfaction sur cette sortie.

**3 – Sortie régionale Walygator (dimanche 22 juin)**

À ce jour, 40 adultes + 11 enfants de 3 à 10 ans sont inscrits. Ils se répartissent de la façon suivante :

- ASCE 24 : 16 personnes
- ASCE 33 : 19 personnes
- CEREMA 33 : 5 personnes
- ASCE 40 : 4 personnes
- ASCE 47 : 34 personnes
- ASCE 64 : 10 personnes

**4 – Point sur le challenge national de Ping Pong à St Médard (33 Cerema les 28 et 29 juin)**

A la date du 31 mai : seulement 14 participants sur 30 places disponibles. Au vu du peu d'inscrits, Léo-Paul a envisagé l'annulation de la manifestation. Le VP Sport de la Fnasce a souhaité son maintien.

Le coût du challenge initial était de 150 € pour les participants avec hébergement et 90 € pour ceux sans hébergement.

Il est demandé à Léo-Paul de faire une simulation de son budget prévisionnel en tenant compte du nombre réduit de participants.

L'aide de la FNASCE étant de 3 500 €, après discussions, il ressort que cette aide n'est pas équitable dans la mesure où le montant est identique qu'il y ait 15 ou 300 personnes. Si le montant de l'aide était maintenu, le coût par sportif devrait alors être revu à la baisse. Il est rappelé que l'aide de l'Urasce sera versée (ou pas) en fonction du bilan financier définitif présenté.

Hervé a donné les banderoles Fnasce et partenaires à Léo-Paul.

**5 – Fiche de poste du MAD 33 Cerema**

Au 6 juin, 4 candidatures ont été reçues par le Cerema (dont 1 venant du privé écartée par la FNASCE).

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 26 juin.

Léo-Paul s'interroge sur la présence de la FNASCE aux prochains entretiens. Il contactera Michèle JOSSIER en charge de ce dossier.

## **6 – Retour sur l'Assemblée Générale de la Fnasce à Longeville sur mer (85)**

En amont de cette réunion régionale, Corinne a rédigé et transmis à chaque Asce de la région un compte rendu de l'AG, qui a été apprécié par l'ensemble des présidents des Asce.

### **ASCE 24 :**

RAS

### **ASCE 33 :**

Patrick a fait remarquer que le bilan financier était faux et que cela n'était pas acceptable. Il a également signalé que, conformément aux statuts, la radiation de l'Asce 69 AEITPE n'était pas à voter.

Hervé souligne et s'étonne de la réduction de la durée des séminaires et de la prise en charge du nombre de participants par région alors même que cette ligne budgétaire a été augmentée dans le budget prévisionnel présenté lors de l'AG. Aucune explication justifiant cette hausse n'a été apportée à ce jour.

### **CEREMA 33 :**

Léo-Paul regrette que les sujets importants soient abordés en fin d'AG et de ce fait ne sont pas traités en totalité.

### **ASCE 40 :**

Considère que le vote sur le FSUA était dirigé car pas de proposition pour conserver le montant actuel de 0,25€.

La Fnasce incite les ASCE à acheter des UA en bien propre, alors même qu'elles n'ont pas de visibilité sur le devenir des ASCE et de la FNASCE à long terme.

Souligne que les sujets importants sont bâclés.

Estime que l'association « Colosse aux pieds d'argile » est présentée trop souvent.

Souhaite l'harmonisation du système d'inscription pour toutes les manifestations et recevoir systématiquement un récapitulatif pour validation du président.

Désapprouve la non intégration des hébergements dans le forfait du challenge (challenge de pétanque Vannes) et l'absence de navettes.

### **ASCE 47 :**

est d'accord avec ce qui a été dit précédemment.

### **ASCE 64 :**

Les débats étaient intéressants.

-----

Pour mémoire, l'Asce 40 doit fournir les justificatifs du déplacement à Longeville.

La prochaine AG est prévue les 22 et 23 avril 2026 à Clermont-Ferrand.

## **7 – Participation au prochain séminaire**

Ayant participé à 2 au séminaire de Fontainebleau et étant donné que dorénavant la prise en charge par la Fnasce serait de 2 personnes au lieu de 3, il a donc été décidé de ne pas participer en présentiel au prochain séminaire de début novembre en Sologne.

Il est jugé regrettable et anormal que les règles de prise en charge soient modifiées et communiquées en cours d'année. Il est de plus souligné que les réunions en visio avec un nombre important de personnes sont compliquées à suivre.

## **8 – Point sur les AG des Asce**

En préambule, Hervé rappelle qu'à l'issue de l'AG, les divers documents obligatoires et les compositions du bureau et comité directeur doivent être adressés par mail à la FNASCE. Une copie à la boîte mail de l'Urasce Aquitaine est également demandée.

### **ASCE 24 :**

L'AG est prévue le 4 juillet 2025.

Le comité directeur est composé de 21 postes.

### **ASCE 33 :**

L'AG a eu lieu le 17 avril 2025.

Le comité directeur est composé de 21 postes.

Changement au sein du bureau - nouveau VP Sport : Olivier MORANGE.

### **ASCE 33 CEREMA :**

L'AG est prévue le 10 juin 2025.

Le comité directeur est composé de 12 postes. Lors des prochaines élections, il y aura plus de candidats que de poste.

Léo-Paul souhaite se mettre en retrait de son Asce et ne se représente pas au prochain comité directeur.

### **ASCE 40 :**

L'AG a eu lieu le 05 juin 2025.

Le comité directeur est composé de 15 postes.

Changement au sein du bureau - nouvelle VP Culture : Marie Pierre FINOTTO.

### **ASCE 47 :**

L'AG a eu lieu le 28 mars 2025.

Le comité directeur est composé de 15 postes.

Changement au sein du bureau - nouveau VP Sport.

Augmentation cotisation : actifs de 20 à 30 € - retraités de 10 € à 12,50 €.

### **ASCE 64 :**

L'AG a eu lieu le 23 mai 2025.

Le comité directeur est composé de 18 postes – 12 pourvus.

Vote du nouveau bureau à venir.

Augmentation cotisation : 15 € minimum (chacun pouvant donner plus s'il le souhaite).

## **9 – Questions à poser au prochain séminaire (3 au 5 novembre à Neuvy-sur-Barangeon 18)**

- *Patrick* : définir précisément qui est l'**ORGANISATEUR** des arbres de Noël,
- *Patrick* : souhaite connaître la raison pour laquelle l'Asce 69 AEITPE a été radiée de façon anti-statutaire ?
- *Jean-Louis* : pourquoi généraliser les questions individuelles notamment sur les problèmes d'assurance ?
- *Hervé* : pourquoi les bilans présentés à l'AG sont faux ? A quoi sert le cabinet comptable ?
- *Léo-Paul* : s'interroge sur le reversement des subventions de la DNUM perçues par la FNASCE aux Asce concernées (Cerema)

## **10 – Tour de table des ASCE et questions diverses**

### **ASCE 24**

- La section chorale désire faire une représentation : peut-on faire payer les entrées ? (permettrait de financer du matériel) – vérifier les statuts
- La vente du livre d'Emilio SARRAT (phares) est-elle diffusée dans les ASCE ?
- Création d'une section basket
- Arrêt de l'arbre de Noël par manque de budget pour seulement 40 enfants
- Convention locale signée
- Sortie à Castillon-la-Bataille en prévision

### ASCE 33

- Patrick réfléchit à organiser les journées DASCE ou une Assemblée Générale en 2027 à la Cité du vin de Bordeaux,
- Convention DDTM en attente de signature. Celle de la DIRA est signée. Celle de la DREAL est à faire.

### ASCE 33 CEREMA

Plusieurs actions collectives en partenariat avec l'ASCE 33 sont proposées.

### ASCE 40

Serait partante pour une organisation régionale pour des journées DASCE ou AG nationales

### ASCE 47 :

- Journées DASCE : questionnaire sur les idées de chaque ASCE
- Convention signée avec la DIRCO, avec la DDT le 6 juin
- Week-end au Puy du Fou en Juillet
- 2026 : voyage prévu en Slovénie du 18 au 22 mars 2026
- Entraide – sport – culture : propositions d'activités, randonnées pour les retraités à développer

### ASCE 64:

- Arbre de Noël commun Préfecture/DDTM souhaité par le SG de la Préfecture
- 4 Juillet : prévision d'une sortie retraités aux bassins des lumières à Bordeaux ouverts aux actifs
- Prévoir sortie enfants
- Projet : Concours dessin – section culture
- Convention DDTM signée en avril 2024
- Convention DIRA pas signée à ce jour
- Envisage d'organiser un séminaire PU/VPU/CDF à Ascaïn
- Création d'une section fléchettes

**PROCHAINE RÉUNION DE L'URASCE organisée  
le vendredi 26 septembre 2025 au Cap Ferret (33) selon disponibilité  
avec arrivée la veille au soir**

La secrétaire de L'URASCE,

Marie-Christine GARNIER

Le Président de l'URASCE Aquitaine



Hervé DOSPITAL